

Bundesgericht

Bundesstrafgericht

Bundesverwaltungsgericht

Bundespatentgericht

Tribunal fédéral

Tribunal pénal fédéral

Tribunal administratif fédéral

Tribunal fédéral des brevets

Tribunale federale

Tribunale penale federale

Tribunale amministrativo federale

Tribunale federale dei brevetti

Tribunal federal

Tribunal penal federal

Tribunal administratif federal

Tribunal federal da patentas



CH-1000 Lausanne 14

Dossier n° 211.2/02\_2026

Lausanne, le 17 mars 2026

## Communiqué de presse du Tribunal fédéral

### Communiqué de presse commun du Tribunal fédéral, du Tribunal pénal fédéral, du Tribunal administratif fédéral et du Tribunal fédéral des brevets relatif aux rapports de gestion 2025

#### *Rapports de gestion des tribunaux de la Confédération*

Le Tribunal fédéral, le Tribunal pénal fédéral, le Tribunal administratif fédéral et le Tribunal fédéral des brevets ont publié mardi leurs rapports de gestion pour l'année 2025.

En 2025, le **Tribunal fédéral** a statué sur 7883 affaires, soit environ 7 % de plus que l'année précédente ; ce qui révèle que la réorganisation des cours initiée en 2020 porte progressivement ses fruits. La légère augmentation des affaires pendantes s'explique en substance par le fait que le nombre des nouveaux recours introduits se rapproche du chiffre record atteint en 2017. Au **Tribunal pénal fédéral**, le nombre d'affaires introduites a globalement augmenté. Le taux de liquidation (rapport entre affaires introduites et affaires liquidées) est resté stable. De nombreux cas ont suscité un vif intérêt médiatique au niveau national et international. Le **Tribunal administratif fédéral** a connu une hausse significative tant des affaires nouvellement introduites que des procédures liquidées. La durée moyenne des procédures s'est réduite. Des progrès substantiels ont été réalisés dans la transformation numérique des processus de travail. Le nombre d'affaires introduites au **Tribunal fédéral des brevets** est une nouvelle fois en recul. Le nombre des affaires pendantes a pu être à nouveau réduit.

Vous trouverez davantage de détails sur les rapports de gestion dans les communiqués de presse de chacun des tribunaux.

## **Communiqué de presse du Tribunal fédéral relatif à son rapport de gestion 2025**

En 2025, le Tribunal fédéral a statué sur 7883 affaires (année précédente : 7351) et 7947 nouveaux recours ont été introduits (année précédente : 7496). 10,5 % des recours ont été admis (année précédente : 12,5 %). La durée moyenne de procédure s'est réduite à 189 jours (année précédente : 195). 3838 affaires pendantes ont été reportées à l'année suivante (année précédente : 3774).

L'augmentation des affaires liquidées d'environ 7 % révèle que la réorganisation des cours initiée en 2020 porte progressivement ses fruits. La légère augmentation des affaires pendantes s'explique en substance par le fait que le nombre des nouveaux recours introduits se rapproche du chiffre record atteint en 2017 (8033). Afin de décharger la première Cour de droit pénal, fortement sollicitée, trois membres du tribunal attribués à d'autres cours ont été appelés à lui prêter main forte à temps partiel pour l'année suivante. En outre, les autres cours sont mises à contribution pour assurer chacune la liquidation de 40 affaires de compétence de la première Cour de droit pénal.

L'année écoulée a été marquée par les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Tribunal fédéral en tant que tribunal permanent. Les 15 et 16 mai, un colloque scientifique, qui a réuni des personnalités issues des milieux académique et judiciaire, s'est tenu à Lausanne. En outre, une publication commémorative sous la forme de Mélanges a été publiée. Les célébrations ont culminé le 15 mai à Lausanne avec une cérémonie officielle réunissant des représentantes et représentants des trois pouvoirs de l'État ainsi que des personnalités issues du monde judiciaire national et international. Des Journées portes ouvertes ont été organisées pendant deux week-ends en septembre, d'abord sur le site de Lucerne puis au siège principal à Lausanne. Le Tribunal fédéral a accueilli 2000 personnes lors de ces manifestations. Dans le cadre du jubilé, un timbre commémoratif a été émis par La Poste Suisse et une monnaie spéciale a été frappée par Swissmint. Par ailleurs, durant l'année écoulée, le site Internet du Tribunal fédéral a été modernisé et le rapport de gestion a fait l'objet d'une refonte graphique.

Madame la Juge fédérale Laura Jacquemoud-Rossari a quitté le Tribunal fédéral à la fin de l'exercice écoulé, ayant atteint la limite d'âge légale. L'Assemblée fédérale plénière a élu Monsieur David Glassey comme nouveau membre du tribunal.

La Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) a rendu 369 décisions concernant la Suisse. Dix arrêts ont été rendus. Le Tribunal fédéral était la dernière instance nationale dans neuf affaires et le Tribunal administratif fédéral dans une affaire. La CourEDH a constaté une violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Suisse dans six affaires (année précédente : 7).

### **Contact :**

Tribunal fédéral, Peter Josi, Adjoint du Secrétaire général et chargé des médias

Tél. 021 318 91 53, Courriel : [presse@bger.ch](mailto:presse@bger.ch)

## Communiqué de presse du Tribunal pénal fédéral sur son rapport de gestion 2025

### **2025 – Nombre d’entrées variable au sein des cours et constant intérêt de la part du public pour de nombreuses procédures**

Le Tribunal pénal fédéral a vu son nombre d’entrées globalement augmenter en 2025 et le taux de liquidation rester stable. Des différences peuvent être relevées entre les cours. Le taux de liquidation pour l’ensemble des cours a été de 93%. Comme toujours, de nombreux cas ont suscité un vif intérêt médiatique tant au niveau national qu’international, en particulier dans le domaine de la corruption d’agents publics étrangers, du terrorisme et des infractions commises à l’aide d’explosifs contre des distributeurs automatiques de billets.

### **Commission administrative**

La Commission administrative a intensifié sa préparation en lien avec le projet Justitia 4.0 en organisant notamment des événements destinés tant aux cadres qu’à l’ensemble des collaborateurs.

### **Statistiques – charge de travail et taux de liquidation**

	<b>Entrées 2024</b>	<b>Taux de liquidation 2024</b>	<b>Entrées 2025</b>	<b>Taux de liquidation 2025</b>
Cour des affaires pénales	76	68 %	62	113 %
Cour des plaintes	493	96 %	576	93 %
Cour d’appel	50	116 %	48	73 %
Total	619	94 %	686	93 %

### **Cour des affaires pénales – taux de liquidation élevé et baisse du nombre d’entrées**

Le nombre d’affaires liquidées à la Cour des affaires pénales a notablement augmenté en 2025. Le nombre d’entrées a diminué, mais reste néanmoins élevé par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La proportion d’affaires en français reste importante.

### **Cour des plaintes – augmentation du nombre de cas liquidés et des entrées**

Le nombre de cas liquidés a augmenté de manière significative dans le domaine du droit pénal administratif ainsi que de l’entraide judiciaire internationale en matière pénale. Le nombre global des entrées a également augmenté. Les procédures de levée des scellés sont peu nombreuses, mais particulièrement coûteuses en ressources humaines, informatiques et financières.

### **Cour d’appel – nombre d’entrées stable et taux de liquidation en baisse**

Le nombre d’entrées est resté relativement constant par rapport à 2024 et toujours nettement supérieur aux prévisions faites lors de la création de la cour. Le taux de liquidation a baissé par rapport à l’année précédente. La situation de la cour reste tendue dans l’attente de l’aboutissement du projet relatif à la réorganisation des ressources du tribunal.

### **Contact :**

Tribunal pénal fédéral, Estelle de Luze, Chargée de communication

Tél. 058 480 68 68, Courriel : [presse@bstger.ch](mailto:presse@bstger.ch)

## Communiqué de presse du Tribunal administratif fédéral relatif à son rapport de gestion 2025

### Hausse du volume des affaires et avancées décisives dans la transformation numérique

*Le volume des affaires traitées par le Tribunal administratif fédéral a de nouveau fortement augmenté durant l'année sous revue. Parallèlement, le tribunal a accompli des avancées déterminantes dans la transformation numérique de ses processus de travail dans le cadre de son programme de développement organisationnel eTAF.*

En 2025, 10 104 nouveaux recours ont été enregistrés (2024 : 8208). 6685 procédures pendantes ont été reprises de l'année précédente. Au total, 8242 procédures ont pu être liquidées (2024 : 7146). Malgré ce nombre élevé d'affaires traitées, le volume des procédures pendantes a continué d'augmenter. La durée moyenne des procédures s'est en revanche réduite à 241 jours, contre 249 jours l'année précédente.

Au cours de l'année sous revue, le tribunal a fait progresser de manière significative son programme eTAF. Ce projet de modernisation vise à numériser progressivement les processus internes, à optimiser les méthodes de travail et à simplifier l'accès à la justice. La nouvelle solution retenue remplacera à terme les systèmes existants.

Parallèlement, le tribunal prépare sa participation à la phase pilote du projet national Justitia 4.0, une initiative d'envergure destinée à harmoniser la digitalisation dans l'ensemble du système judiciaire suisse. Dans ce cadre, deux outils majeurs seront mis en œuvre : l'Application dossier judiciaire (ADJ) ainsi que la plateforme justitia.swiss pour les échanges électroniques dans le domaine judiciaire.

Des changements ont également eu lieu au sein du personnel du tribunal. Cinq nouveaux juges ont pris leurs fonctions en 2025. En outre, les Chambres fédérales ont élu, lors de la session d'automne 2025, deux nouveaux juges au Tribunal administratif fédéral, qui sont entrés en fonction au début de l'année 2026.

Par ces évolutions organisationnelles, personnelles et technologiques, le Tribunal administratif fédéral consolide sa capacité d'action et pose les bases d'une justice efficace et adaptée aux exigences actuelles.

#### **Contact :**

Tribunal administratif fédéral, Artur Zazo, Responsable de la communication

Tél. 058 469 50 58, Courriel : [medien@bvger.admin.ch](mailto:medien@bvger.admin.ch)

## **Communiqué de presse du Tribunal fédéral des brevets relatif à son rapport de gestion 2025**

Le Tribunal fédéral des brevets juge en première instance les litiges en matière de brevets sur le territoire suisse. C'est le seul tribunal civil de première instance de la Confédération.

Par rapport à l'année précédente, le nombre total des affaires nouvellement introduites au Tribunal fédéral des brevets est à nouveau en recul pour s'établir à 14 (contre 20 l'année précédente). Si le nombre des procédures ordinaires a nettement diminué (8 contre 11 l'année précédente), on note également une réduction des procédures sommaires (6 contre 9 l'année précédente).

Sur les 15 procédures ordinaires liquidées, sept ont fait l'objet d'un jugement et huit ont été radiées du rôle parce que devenues sans objet. Sur les huit procédures sommaires liquidées, sept ont donné lieu à un jugement et une a été radiée du rôle parce que devenue sans objet. Le nombre des affaires pendantes à la fin de l'exercice marque à nouveau un recul (15 contre 24 l'année précédente).

Les recettes à hauteur de 715 540 francs sont nettement inférieures à celles enregistrées l'année précédente (1 044 494 francs). Il convient de noter que le montant des recettes en 2024 était spécialement élevé en raison de l'entrée en force au cours de l'exercice 2024 de plusieurs arrêts rendus l'année en 2023 et pour lesquels des émoluments judiciaires importants ont pu être comptabilisés. La légère diminution des charges par rapport à l'année précédente (1 496 094 francs contre 1 508 459 francs) a pour corollaire une forte progression du déficit en regard de l'exercice précédent (780 554 francs contre 463 966 francs). Le taux de couverture propre se monte à 48 % (année précédente : 69 %). Le déficit est pris en charge par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle.

### **Contact :**

Tribunal fédéral des brevets, Mark Schweizer, Président

Tél. 058 465 21 10, Courriel : [mark.schweizer@bpatger.ch](mailto:mark.schweizer@bpatger.ch)